



Rapport d'activités

de

**l'Institut international des Droits de
l'Enfant**

pour l'année 2006

20 février 2006

A- PROJET PRINCIPAL : CHINE ET DROITS DE L'ENFANT 2006 – 2008

En 2006, l'IDE a commencé la mise en place de son programme **Chine et Droits de l'Enfant 2006 – 2008**, préparé et discuté en interne et approuvé par le Conseil de Fondation en 2005. Ce projet comporte plusieurs composantes et en 2006, les activités suivantes ont été réalisées.

1. Personnel

Le projet est placé sous la responsabilité du Directeur, avec deux co-chefs de projets, à savoir Mme Paola Riva Gapany, Adjointe du Directeur et M. Daniel Stoecklin, nouvel arrivé, que nous avons engagé pour renforcer l'IDE. Ce dernier a résidé 3 ans en Chine, a de bonnes connaissances de la langue (mandarin) et a rédigé sa thèse sur la problématique des enfants des rues en Chine.

Les deux co-chefs de projet se partagent la responsabilité du développement de notre site en langue chinoise. Mme Riva Gapany assume la responsabilité des activités dans le domaine « sport et droits de l'enfant », en vue du grand événement JO Beijing 2008; M. Stoecklin assume celles liées au projet de développement des relations avec les universités (perspectives master en droits de l'enfant) et du projet « Enfants en situations de rue » (ci-après ESR) et collabore au développement des relations avec UNICEF-Chine pour l'organisation des séminaires et de l'aide technique.

2. Site

Le projet global comporte comme première composante, l'ouverture de notre site www.childsrightrights.org à la langue chinoise (mandarin), ceci dans le souci de diffuser les informations pertinentes sur les droits de l'enfant au public visé (spécialistes d'abord, puis étudiants et, à long terme, grand public). C'est la mission première de l'IDE : l'information.

L'objectif était l'ouverture en 2006 du site. Cet objectif a pu être atteint **le 20 novembre 2006**, journée mondiale des droits de l'enfant. Ceci ne s'est pas fait sans mal : difficulté d'obtenir de bonnes traductions, ce qui nous a obligés à mettre en place un système de supervision des traductions. Grâce à nos relations avec le CNCC, nous avons pu dénicher la perle rare, Mme Chen, qui connaît très bien les droits de l'enfant et qui peut assurer la qualité des traductions effectuées en Chine.

La mise en ligne des textes présente passablement de difficultés pour qui ne connaît pas la langue chinoise. Grâce à la collaboration d'un professeur de l'Ecole d'informatique de la HES de Sierre, nous avons pu nous attacher les services d'un jeune ingénieur informaticien chinois, M. Liu, qui nous a assuré la mise en ligne des textes.

Enfin, nous avons pensé judicieux, pour le sous-site en chinois, d'adopter un graphisme plus conforme aux standards et aux habitudes culturelles des internautes chinois. Ce même ingénieur nous a proposé plusieurs variantes et le choix s'est finalement opéré sur le « look » coloré et animé, qui est installé maintenant sur www.childsrightrights.org (version chinoise).

Le site est donc opérationnel en chinois depuis cette date du 20 novembre 2006. Comme tout site, il est voué à évolution; rien ne doit être statique dans un tel site. La dynamique prévue pour 2007 est de poursuivre la mise en ligne de grands textes internationaux en droits de l'enfant et nous allons surtout développer la partie « sport et droits de l'enfant » et « enfants en situations de rue », pour lesquelles nous allons ouvrir des rubriques spécifiques. Ces rubriques seront également complétées par des thèmes liés à la situation des enfants chinois, qui méritent toute notre attention.

3. Missions

L'IDE (MM. Zermatten et Stoecklin) a effectué deux missions en Chine en 2006, soit :

- du 12 au 28 juin où les contacts ont été établis avec les principaux partenaires chinois, à savoir les Ministères chinois concernés, MOFCOM (Ministère of Commerce), MAE (Ministère des affaires étrangères), Ministère de la Justice, Ministère de la Sécurité Publique, Ministères des Affaires Civiles, diverses organisations comme CNCC (China National Children's Center), All-China Women Federation et la Law Society, trois Universités et le BOCOG (Comité JO 2008). Tous ces contacts ont pu se faire grâce à l'implication efficace d'UNICEF-Chine. Pour l'essentiel, ces rencontres ont eu lieu à Beijing. M. Stoecklin est allé à Zhengzhou, pour visiter le projet pilote UNICEF pour Enfants en situations de rue. Durant cette mission, M. Zermatten a aussi donné une conférence à Beijing (justice juvénile, le rôle du Comité des droits de l'enfant) et M. Stoecklin à Zhengzhou (ESR).
- du 25 au 29 septembre (M. Stoecklin) : visites à Beijing et Zhengzhou pour mise au point du programme de collaboration entre l'IDE et les partenaires chinois, via l'UNICEF. Le feed-back de l'UNICEF à notre proposition d'activités (séminaires) a été très positif et il a même permis d'envisager des développements. Nous avons obtenu un accord de principe pour un « Memorandum of Understanding ». Les séminaires prévus ont été affinés et l'UNICEF a demandé à ce que l'on prévoie des activités supplémentaires : une rencontre technique de plus en matière de Justice Juvénile et un séminaire supplémentaire concernant les enfants migrants. La mission a aussi permis de mieux situer les points où un appui technique de l'IDE serait judicieux. D'autres tâches ont également été menées à bien, telle la production d'un flyer en chinois présentant l'IDE, le suivi des travaux de traduction et des contacts avec la SASS (Shanghai Academy of Social Sciences).

4. Partenariat avec l'UNICEF

A la suite de ces deux missions et de la venue à Sion de M. Marc ONO (UNICEF-Chine), un partenariat a été décidé entre l'IDE et l'UNICEF pour la mise en place d'un programme en droits de l'enfant pour les années 2007 et 2008. Ce programme comporte 5 séminaires de formation, 4 en Chine et un en Suisse, sur les sujets suivants : ESR (printemps 2007), Justice des mineurs en Suisse, (printemps 2007), Droits de l'enfant et migrations (août 2007), Justice des mineurs no 2 en Chine (2^e semestre 2007) et Droits de l'enfant et sports (2008).

Au niveau chronologique, la priorité misant sur un premier séminaire dans le domaine « street children », se trouve justifiée par une bonne volonté de collaborer à Zhengzhou. Les échanges avec les cadres du Centre pour Street Children, l'UNICEF et le Ministère des Affaires Civiles ont permis d'élaborer les grandes lignes du séminaire « Enfants en situations de rue » (ESR) qui aura lieu au printemps 2007.

Le programme prévoit aussi une aide technique de l'IDE aux partenaires chinois impliqués en matière de :

- ➔ ESR : évaluation de l'expérience pilote de Zhengzhou, éventuelle rédaction d'un manuel ad hoc;
- ➔ Justice des mineurs : évaluation du projet de nouvelle loi chinoise pour les jeunes délinquants, projet en cours avec la Law society;
- ➔ Enfants en situations de handicap. Participation chinoise au séminaire de Sion 2006, diffusion du livre que l'IDE va publier sur ce thème (Pâques 2007).

Ce partenariat fait l'objet d'un « Memorandum of Understanding » sur lequel l'IDE et l'UNICEF se sont mis d'accord et qui est soumis aux instances officielles chinoises pour approbation finale.

Les avancées effectuées en 2006 pour la mise en place du programme global sont significatives. Pour 2007, le projet **Chine et Droits de l'Enfant 2006 – 2008 reste notre projet prioritaire**. Les contacts avec les universités chinoises en vue du développement du projet au-delà de 2009 devront requérir une attention particulière.

B- FORMATIONS

Dans l'ordre chronologique, l'IDE a dispensé les formations suivantes :

1. Albanie

A fin 2005, UNICEF–Albanie a demandé à l'IDE d'organiser un module de formation pour des personnes impliquées dans la réforme de la justice des mineurs en cours dans ce pays. Ce module devait s'inscrire dans la continuité du travail déjà entrepris dans le pays : la justice spécialisée pour les mineurs y est encore à l'état embryonnaire et relativement organisée sur le modèle rétributif ou répressif, appelé « Justice Model ».

L'IDE ayant accepté, un groupe de délégués officiels d'Albanie a participé au séminaire du **23 au 29 avril 2006 à Sion**. La délégation albanaise était forte de 15 personnes : 13 délégués choisis par les instances gouvernementales et non-gouvernementales, le Chef de la Délégation était M. Vladimir Kristo (Vice-ministre de la Justice) et le représentant d'UNICEF, M. Léon Shestani.

Les objectifs étaient de permettre la rencontre des acteurs de la réforme de la justice des mineurs albanaise, hors de leur contexte habituel, de sensibiliser les participants aux nécessités d'une justice spécifique, de les rendre attentifs aux instruments pertinents existant dans ce domaine au niveau international, de les inviter à réfléchir sur les réformes possibles du système albanais, de montrer des instruments (institutions et infrastructures) réalisables en Albanie, d'expliquer qu'il y a d'autres

réponses possibles que la privation de liberté, comme la médiation ou le travail d'intérêt général.

La Direction du cours a été assurée par Mme Renate Winter, Juge à la Cour internationale et du Sierra Leone et consultante internationale, avec des intervenants locaux et extérieurs.

Plusieurs visites d'institutions ont été organisées, St-Raphaël, Pramont et Valmont (Lausanne) et le Foyer St. Etienne, (Fribourg).

Les participants albanais ont présenté oralement une liste de **recommandations**, par l'intermédiaire des rapporteurs des groupes, à savoir Mme Tefta Zaka et M. Sokol Berberi. Ces recommandations ont été faites sur la base de propositions écrites et travaillées dans deux ateliers, le 28 avril. Elles ont été formellement approuvées en plénière lors de la séance finale du module de formation.

Pour le suivi, l'IDE reste à disposition de l'Albanie et d'UNICEF pour une seconde formation. L'IDE a publié un working report sur les travaux effectués pendant la semaine à Sion.

2. Afrique de l'Ouest

L'IDE mène depuis décembre 2003 un programme de prévention à la migration clandestine des jeunes, en Afrique de l'Ouest, en partenariat avec le SSI.

Afin de mener à bien l'aspect préventif de la migration, il est nécessaire de s'appuyer sur les médias, vecteurs d'informations au large public. Pour ce faire, il est fondamental de pouvoir compter sur l'expérience de journalistes connaisseurs des droits de l'enfant, ce qui s'avère malheureusement encore rare. Former des journalistes aux droits de l'enfant s'inscrit donc dans la logique des objectifs de l'IDE et complète bien le programme de la lutte contre la migration clandestine et la traite des enfants. Une formation pour journalistes africains en deux volets a donc vu le jour en 2005.

Le deuxième séminaire fut **organisé à Dakar du 26 au 30 juin 2006**. Intitulé: « Droits de l'Enfant et Médias : la convention, la charte et quelques problématiques particulières » cette formation a réuni une vingtaine de journalistes issus de 9 pays d'Afrique de l'Ouest, à savoir : le Burkina Faso, le Bénin, le Togo, le Mali, le Sénégal, la Côte d'Ivoire, le Niger, la Guinée et la Guinée Bissau. Save the Children Suède, par Mme Oulèye Deme, a collaboré à cette formation où sont intervenus des représentants du CICR (M. Henry Fournier, Chef de la délégation régionale) de la Coalition contre l'enfant soldat (M. Guillaume Landry), du Comité Africain d'Experts des Droits et du Bien-être de l'Enfant (M. Jean-Baptiste Zoungrana) et du Comité des Droits de l'Enfant (M. Jean Zermatten). Les thèmes de la santé, de l'éducation, de la justice juvénile, du handicap et de la migration furent présentés.

La direction du cours fut assumée par Mme Paola Riva Gapany, assistante du Directeur de l'IDE. Au cours de ce dernier séminaire, le Réseau des journalistes ouest africains pour les droits de l'enfant (REJOADE) a été créé par les participants.

Le working report en français de cette formation, tout comme le précédent, est disponible auprès de l'IDE.

3. Université d'été

L'université d'été de l'IDE a eu lieu à **Sion du 17 au 22 juillet 2006**, avec un succès étonnant. Plus de 40 personnes s'étaient inscrites, mais certaines n'ont pas pu venir en Suisse pour cause de visa ou pour des problèmes économiques. 28 participants se sont donc retrouvés à Sion « Autour des droits de l'enfant ».

Ce cours a été placé sous la Direction de M. le Dr Karl Hanson, MER à l'Institut Universitaire Kurt Bösch (IUKB) et chef de projet du Master of Advanced Studies in Children Rights.

Des conférenciers internationaux et nationaux de haut niveau ont prodigué conférences, cours et animé des ateliers. Les élèves venaient d'universités, d'administrations publiques, d'organisations non gouvernementales ou étaient des personnes intéressées par le domaine. Une grande variété des formations de base chez les participants a assuré une approche très pluridisciplinaire. De même, l'éventail « âges » était très large, ce qui a donné un regard trans-générationnel !

Des travaux pratiques ont aussi été effectués, comme un regard porté sur la ville de Sion et une invitation à faire des propositions pour la rendre plus « child friendly »; de même, les participants ont pu jouer le rôle du Comité des droits de l'enfant « en vrai » ou presque...

Une évaluation très favorable a été faite par les participants. Ces derniers ont la possibilité de rendre un travail écrit sur le cours et peuvent obtenir des crédits ECTS. A ce jour six personnes ont rempli cette exigence.

Cette université d'été est organisée en partenariat avec l'IUKB et le Ministère de la Famille et de l'Intégration sociale du Luxembourg. L'université du Luxembourg a demandé à pouvoir également entrer dans le partenariat pour 2007. Il faut en effet rappeler que cette Université d'été est un programme qui se déroule sur 4 ans. L'édition 2007 aura lieu au Luxembourg, sur la question du droit de la participation.

La langue de travail est le français.

L'université d'été est appréciée et plusieurs professeurs d'universités étrangères souhaiteraient que nous puissions l'ouvrir à d'autres langues, surtout à l'anglais.

4. Venezuela

A la suite de plusieurs contacts bilatéraux avec les autorités judiciaires vénézuéliennes relatifs à la Justice spécialisée des mineurs, S.E. l'Ambassadeur de Suisse, M. W. Suter, a demandé à l'IDE de dispenser une formation initiale en matière de justice des mineurs. Cette formation s'inscrit dans le cadre général des relations de la Suisse et du Venezuela en matière de démocratie directe et participative. Ce séminaire a eu lieu **les 26 et 27 octobre 2006** au « Tribunale

supremo de Justicia » à **Caracas**. Le coordinateur de la manifestation a été M. Eladio Ramon Aponte Aponte, Président de la Chambre de cassation pénale, alors que M. Zermatten a assuré la responsabilité de la partie scientifique du séminaire.

Ce séminaire a cherché à mettre en exergue les avantages de la justice réparatrice et montrer un exemple concret de réalisation dans un pays d'Amérique latine (Pérou). Les objectifs visaient les changements suivants : prévention générale de la délinquance juvénile; mise en avant des solutions alternatives ou communautaires; éveil chez les divers intervenants de la nécessité de respecter les droits de l'enfant; diminution de la stigmatisation pour les affaires de faible importance (pardon judiciaire, diversion); diminution du recours à la privation de liberté (avant ou après jugement); poursuite de la réflexion et éventuelle poursuite de la formation, soit au Venezuela, soit ailleurs.

Un très nombreux public (env. 400 personnes), constitué des personnes travaillant dans le domaine de la Justice des mineurs, notamment plus de 120 juges, une centaine de procureurs, des avocats, des travailleurs sociaux œuvrant dans le domaine de la protection et des personnes de l'Université (professeurs et quelques étudiants), a empêché la tenue d'ateliers. Néanmoins les très nombreuses questions posées et les rencontres informelles ont permis aux participants de jouer un rôle actif. L'enseignement a été donné par M. Jean Zermatten, M. Norberto Liwski, pédiatre, Vice-Président du Comité des droits de l'enfant de l'ONU, Buenos Aires, M. Atilio Alvarez, Professeur de philosophie du droit et Defensor de los menores, Buenos Aires, M. Jean Schmitz, expert en Justice des Mineurs et Rédacteur en chef de la revue « Justicia para Crecer », Lima et Mme Maria Elena Garcia Grü, Juez de Corte de Apelaciones, Caracas.

La présentation d'un projet mené au Pérou, en matière de justice restaurative a connu un grand succès, permettant de passer de la théorie à la réalité (ou presque).

Au terme du séminaire, M. Norberto Liwski, a présenté quelques recommandations et le séminaire a été évalué positivement car le public a vécu une « première » autour du thème de la justice des mineurs et a exprimé le besoin d'avoir d'autres rencontres de ce type; il y a nécessité de développer une justice des mineurs moins rétributive et plus participative. Le moment pour le faire est opportun, une demande existe de passer à une deuxième étape. Les juges sont demandeurs.

Une rencontre finale entre les intervenants, l'Ambassadeur de Suisse et trois leaders des autorités judiciaires a confirmé cette évaluation positive. Elle a mis en évidence le rôle actif que la Suisse peut jouer dans ce processus global de promouvoir la démocratie participative, qui est en phase directe avec la promotion de la justice réparatrice pour les enfants.

Un working report est en cours d'élaboration.

5. Jordanie

La Jordanie est dans une phase de réforme de sa justice des mineurs et différentes activités ont déjà été organisées à cet effet dans le pays, notamment un séminaire sur la médiation. Au printemps 2006, Penal Reform International (PRI) et la Division de l'ONU sur la prévention du crime (Vienne) (UNODC) ont demandé à l'IDE de

mettre sur pied une semaine de formation et de visite pour des leaders jordaniens. Une délégation jordanienne de haut niveau a participé à la formation tenue à **Sion du 4 au 11 novembre 2006**. Cette délégation comptait 16 personnes représentant le gouvernement et des ONGs, ainsi que deux représentants de PRI et de l'UNODC. Le chef de la délégation était Dr Mohamed Al-Tarawneh, Juge. La Direction du cours fut confiée à Mme Silvia Torricelli, a. Juge des mineurs du Tessin et avocate. Les conférenciers venaient de l'IDE et de l'extérieur.

Les objectifs de ce séminaire étaient de faciliter la rencontre des partenaires impliqués dans la réforme en cours, hors du pays, sensibiliser les participants à la nécessité d'une justice spécialisée pour les mineurs, leur faire connaître les principaux instruments pertinents sur le plan international, leur faire voir des réalisations concrètes en Suisse et expliquer les mécanismes et dispositifs de la justice réparatrice.

Plusieurs visites ont eu lieu dans des institutions pour jeunes délinquants, allant de l'institution ouverte à l'institution fermée. Les participants ont pu visiter également la Brigade des Mineurs de la police fribourgeoise et l'Office de médiation pénale du canton de Fribourg.

Au terme du séminaire, les participants ont élaboré toute une série de recommandations aussi bien pour l'organisation de la justice spécialisée, que pour la police, pour les institutions, pour les ONG et pour le public en général.

Pour le suivi, l'IDE a publié un working report et se tient à disposition des partenaires (PRI et UNODC) de même que du gouvernement jordanien pour le cas où un deuxième séminaire de formation serait demandé. Une grande partie des participants a évoqué le besoin de suivre un module supplémentaire.

C- SEMINAIRE INTERNATIONAL DE SION

Le 12^{ème} séminaire international de Sion s'est déroulé à **l'IDE du 10 au 14 octobre 2006** et a été consacré aux enfants en situation de handicap et à leurs droits. Il a été organisé en 5 temps :

- 1- L'ouverture du 14 octobre, avec une allocution du Conseiller d'Etat Claude Roch et deux événements culturels : spectacle de danse par la troupe Danse habile (troupe mixte composée de personnes porteuses de handicaps et de personnes « normales ») et exposition d'affiches de Pro Infirmis « Evolution du regard sur le handicap ».
- 2- Le 15 octobre, allocutions officielles de M. Darbellay, Président de l'IDE, de Mme Rita Roos-Niedermann, Présidente de Pro-Infirmis et du Directeur du Cours, M. Chastonay. Ensuite, le cadre légal a été tracé par 3 conférencières de haut vol, Mmes Vukovic-Sahovic, Mme Landsdown et Mme Jones. Puis, le Prof Mercier a tenté la définition du handicap. L'IDE a présenté une vue des réponses au questionnaire lancé au printemps.
- 3- Le 16 octobre a été réservé à la présentation de problèmes spécifiques, notamment l'approche philosophique, l'aspect peur/préjugé, la question de l'institutionnalisation, l'enquête mondiale sur la violence à l'égard des enfants et le rôle des médias.

- 4- Le 17 octobre a été consacré à présenter des pistes utiles pour les participants : comme la piste légale, avec l'exemple suisse, la question de l'éducation inclusive, la problématique posée par les mines, la piste architecturale (les barrières), les ressources offertes par une institution comme l'Ombudsperson ou par la participation des enfants.
- 5- Le 18 octobre a permis aux quatre groupes de travail de présenter leurs résolutions et à M. Chastonay, Directeur du Cours, de faire une synthèse. Le séminaire s'est terminé par la présentation d'un film sur la vie de M. Gérald Métroz et de chansons de M. Cheder, diagnostiqué comme schizophrène, il y a tellement d'années...

Les ateliers ont été au nombre de 4 :

1. Changement du regard porté sur le handicap : participation, sport, médias et art
2. Respects des droits de l'enfant en situation de handicap : le rôle de l'Ombudsperson
3. Violence-Délinquance-Justice
4. Education et Intégration scolaire, Accès aux soins.

La Direction du cours fut confiée au Professeur Philippe Chastonay, Professeur assistant à l'Université de Genève, médecin, spécialiste de santé publique et des relations entre santé et droits de l'homme.

Le thème du handicap est d'actualité : les NU estiment qu'il y a dans le monde environ 500 millions de personnes handicapées, dont 150 millions d'enfants. Ces derniers sont doublement stigmatisés : par leur statut d'enfant et par leur handicap : 97% d'entre eux (dans les pays émergents) ne bénéficient d'aucun programme de réhabilitation et 98% n'ont pas accès à l'éducation. Exclus, victimes de violence, pauvres parmi les pauvres, ou voués aux avortements sélectifs, quand ce n'est pas objets de décisions judiciaires comme l'arrêt Perruche (France) qui ouvrent la voie vers l'eugénisme ou la maltraitance (ici aussi un récent arrêt portugais). La nouvelle Convention des NU sur les droits des personnes handicapées apporte un éclairage nouveau, sur le respect de la condition des personnes handicapées, des enfants en particulier. De plus, les enfants en situation de handicap font l'objet de l'attention spéciale du Comité des droits de l'enfant. Ce dernier a rédigé une Observation générale sur cette problématique, à fin septembre 2006.

Pour ce 12^{ème} séminaire international de Sion, l'IDE a bénéficié de l'expertise et de la collaboration sans faille de l'Association Pro Infirmis, organisation faîtière dans le domaine du handicap en Suisse.

Le séminaire fut placé sous le patronage de l'Association Internationale des Magistrats de la Jeunesse et de la Famille (AIMJF), fidèle partenaire de nos colloques et honoré de la Présence de sa Présidente, Mme Renate Winter, Magistrate.

Comme dans nos séminaires précédents, l'approche du colloque se basait sur la diversité; diversité géographique avec la présence d'intervenants et de participants de différents horizons, (Afrique, Amérique du Sud et du Nord, Europe orientale et occidentale, Asie) et diversité professionnelle avec des médecins, juristes, travailleurs sociaux, sociologues, responsables d'ONG, membres d'OG et

d'organisations onusiennes, étudiants. En tout, 34 pays étaient représentés. La méthode de travail combinait conférences théoriques, témoignages et ateliers pratiques, dans une approche inter et transdisciplinaire. Un accent tout particulier fut mis sur la question du regard sur les personnes porteurs de handicap et sur la question de la discrimination, notamment envers les enfants et qui plus est envers les jeunes filles.

Le rapprochement Nord-Sud et Sud-Nord reste l'une de nos préoccupations et un thème comme celui choisi permet effectivement une ouverture importante pour les participants des pays du Sud, en quête de bonnes pratiques et soucieux de collaboration internationale. Les échanges hors partie officielle donnent aussi l'opportunité de créer des réseaux, ce qui constitue un bénéfice important d'une telle manifestation.

A souligner la faible participation des acteurs locaux, pourtant invités à prendre part à ce séminaire. Crainte de devoir affronter la question des droits des enfants dans les institutions locales ? Vision trop étroite devant le qualificatif international ? Défaut d'intérêt pour un thème général et exigences de plus de réponses concrètes ? Ou intérêt axé avant tout sur le soin et non sur les droits ?

14 boursiers ont pu prendre part à cette formation, représentant 14 pays; ces bourses ont pu être financées grâce à la contribution de la Direction du Développement et de la Coopération (DDC). Bourses complètes ou partielles, selon les possibilités de chacun. Le critère pour le choix des boursiers (près de 80 demandes reçues) s'est fait en fonction de la possibilité pour les bénéficiaires de faire profiter leur pays, leur organisation ou leurs collaborateurs des savoirs acquis à l'IDE. A noter que deux boursiers n'ont pas obtenu le visa d'entrée en Suisse.

Le séminaire fera l'objet d'une publication des interventions en plénière et des synthèses des travaux d'atelier.

D- ACTIVITES DE SENSIBILISATION

1. Journée consacrée au respect de l'image de l'enfant

Le **18 janvier 2006**, l'IDE a organisé une journée de sensibilisation aux droits de l'enfant pour les journalistes formés (formation continue) et stagiaires (formation de base) du Centre romand de formation de journalistes à **Lausanne**. Avec l'aide de Mme Eliane Ballif, Directrice du Centre, de M. Cornu, Professeur à l'Université pour l'éthique journalistique et de M. Dayer, a. Rédacteur en Chef du Nouvelliste, cette journée avait pour but de donner aux participants des informations de base sur la Convention des droits de l'enfant, sur le respect de l'image et de la vie privée et sur les règles existant en la matière pour les journalistes, notamment au niveau international.

Cette journée faisait suite à un fait divers d'une toute jeune africaine ayant donné naissance à un bébé et dont l'image avait été sérieusement écornée. Un débat final entre M. Rothenbühler (Le Matin), M. Passer (L'illustré), Mme Arsever (le Temps) et M. Zermatten a clos la journée.

L'IDE a publié un working report sur cette journée.

Cette problématique devrait être approfondie et reprise, au vu de l'intérêt nouveau des médias pour tout le domaine de la protection de l'enfance et les questions de violence. L'IDE réfléchit à une autre journée qui pourrait être organisée avec la Fondation Sarah Oberson.

2. Journée consacrée aux Mineurs non accompagnés

Le **15 février 2006**, à l'Université de **Berne**, l'IDE avec Terre des Hommes et le Service Social International a organisé une journée consacrée à la question des mineurs non accompagnés (MNA). Cette journée était destinée aux responsables cantonaux de cette question et a été suivie par une centaine de personnes. Séminaire mené de manière bilingue, avec des conférences le matin, des ateliers l'après-midi et des recommandations finales. Les exposés ont permis de cerner la problématique au niveau international, puis au niveau helvétique et enfin au niveau cantonal, avec la présentation de pratiques concrètes.

Cette journée a débouché sur une publication sous forme de working report publié par l'IDE. Elle devrait avoir une suite avec l'ouverture d'une plate forme interactive consacrée aux MNA en Suisse.

Un projet est à l'étude entre ces trois organisations; de même des formations pourraient être dispensées aux responsables cantonaux des MNA et à tous les professionnels intéressés.

3. Journée consacrée aux mutilations génitales féminines

Le **18 mai 2006**, une centaine de personnes venues de toute la Suisse ont participé à la journée de sensibilisation aux mutilations génitales féminines (MGF) organisée par l'IDE et le Département des finances et institutions et de la sécurité du canton du Valais. Cette journée s'est déroulée à **Sion**.

Le but de cette journée visait à sensibiliser le public, issu du domaine social, médical et de l'asile, à cette problématique qui frappe 7'000 femmes en Suisse, selon les estimations d'UNICEF Suisse. En soirée, la fondation Warris Dirié basée à Vienne a présenté ses activités et lecture fut donnée du témoignage de Mme Warris Dirié, elle-même excisée alors qu'elle était encore enfant en Somalie.

L'IDE a publié un working report sur cette journée

4. Journée consacrée aux enlèvements internationaux d'enfants

Le **11 novembre 2006**, l'IDE, agissant pour le compte de la Fondation Sarah Oberson, a organisé à **Sion**, sa journée annuelle consacrée aux enlèvements internationaux d'enfants, sujet dans lequel il travaille déjà (Certificat en médiation familiale internationale). Le partenaire de la journée était le Service Social International, en particulier, son Directeur, M. Rolf Widmer et son juriste, M. Stefan Auerbach.

Sujet assez technique pour personnes travaillant de manière spécialisée dans les services de protection. Une quarantaine de participants ont apprécié les exposés, notamment celui de la représentante de la Confédération, Office de la Justice, Mme Rusca. Des témoignages de personnes ayant vécu la difficile épreuve de l'enlèvement ont apporté la touche d'émotion caractéristique de la journée Sarah Oberson.

L'IDE va publier un **working report** sur cette journée

E- SENTIER DES DROITS DE L'ENFANT

Le Sentier des droits de l'enfant, inauguré le 20 octobre 2005, a connu une année difficile : destructions, dommages, vols et autres vilenies ont marqué son destin. Dès le printemps, des travaux ont été effectués pour remettre en état les animaux qui illustrent les 12 droits de l'enfant répartis sur les 2km de promenade. Mais sans grand succès, ou au contraire le Sentier a été victime de son succès, puisque les déprédations n'ont pas cessé, voire ont augmenté.

Au vu de l'état des animaux installés le long de la Borgne, une expertise a été demandée à l'Ecole d'ingénieurs de Sion pour voir ce qu'il était possible de faire pour consolider les animaux et assurer une certaine pérennité au Sentier, au demeurant très fréquenté. Le diagnostic des spécialistes est clair et sans appel : il faut changer le support des animaux.

La décision a donc été prise de revoir le concept et Mme Gorret a mis à l'étude des supports en fonte. On devrait décider, début 2007, de passer à l'acte pour avoir au printemps un sentier rénové.

Le concept du Sentier connaît du succès puisque la région de Gland, le Jura et la Ville de Montréal ont demandé la possibilité de reproduire le concept du sentier dans leur région.

De même, on a mis en chantier la traduction du livre en anglais.

F- SITE WWW.CHILDSRIGHTS.ORG

Le webmaster, M. Vincent Beysard, a été remplacé par Mme Elvira Fischer le 1^{er} mars 2006.

Les nouveautés installées en 2006 sur le site sont les suivantes :

- la création du site chinois,
- l'installation d'un moteur de recherche et d'une rubrique « Recherche » dans le menu principal,
- la création de la rubrique « Lutte contre les MGF » dans les « Activités IDE » sur les sites français, anglais, espagnol,
- la création d'un « Plan du site » dans le site français qui décrit l'ensemble du contenu disponible dans ce dernier.

Il faut souligner le gros travail d'animation consenti tout au long de l'année pour les News qui paraissent dans la page d'accueil (près de 40 news publiées en 2006 sur des sujets d'actualité en rapport avec les droits de l'enfant), la rubrique ONG du mois qui reste très « populaire », les galeries de photos des différentes formations entreprises.

Toutes les pages du site sont régulièrement mises à jour en fonction des divers programmes, formations et manifestations.

G- PUBLICATIONS

L'IDE a publié 2 livres en 2006:

- Droit à l'éducation : solution à tous les problèmes ou problème sans solution ?
- Les jeunes et le suicide en Valais

Et 6 working reports :

- Training course on Juvenile Justice for Officials from Albania
- Droits de l'Enfant et Médias : la convention, la charte et quelques problématiques particulières
- Droits des enfants respectés par les medias ?
- Colloque national Mineurs non accompagnés en Suisse
- Journée de sensibilisation aux mutilations génitales féminines en Valais
- Training course on Juvenile Justice for Officials from Jordan

En préparation, les working reports sur la formation au Venezuela et la journée sur l'enlèvement international d'enfants.

H- FORMATIONS IDE ET PARTENAIRES

1. Master of Advanced Studies in Children's Rights (MASCR)

Cette formation compatible avec les exigences dites de Bologne, organisée par l'IUKB et l'IDE avec l'Université de Fribourg, a connu la fin de sa deuxième volée pour 24 étudiants venant de 11 pays. La troisième volée partira en février 2007 avec 38 étudiants : un record. Ce Master a été repris par l'Institut arabe des droits de l'Homme et UNICEF pour être dispensé en arabe à Beyrouth. Il est aussi en demande de lancement à Bogota, avec quatre universités colombiennes.

2. Diplôme en protection de l'enfant (DPE)

Ce diplôme postgrade, lancé par l'IDE et l'IUKB en 2005, a vu sa première volée se terminer avec 22 diplômés. Une 2^{ème} volée a démarré en octobre 2006 avec 16 étudiants. Les Services de protection de la Suisse romande et des services sociaux locaux collaborent à cette entreprise de formation de leurs travailleurs sociaux. C'est donc un grand service qui est rendu à la Cité.

3. Diplôme en expertises psycho-judiciaires pour enfants et adolescents

Ce diplôme postgrade également, regroupe 15 étudiants, tous psychologues déjà formés, qui se spécialisent dans le domaine de l'expertise pour les instances judiciaires. Cette formation est rendue nécessaire par les nouvelles dispositions légales en matière pénale surtout et par la survenance de cas assez graves de violation des droits de l'enfant dans des pays proches de la Suisse. Devant le succès de la formation romande, une formation identique a été lancée pour la Suisse allemande en décembre 2006. Partenaires : l'IUKB, l'IDE, les facultés de psychologie de Genève, Fribourg et St. Gall et l'Ecole de criminologie de Lausanne.

4. Certificat en médiation familiale internationale (CEMFI)

Une nouvelle volée de 15 élèves vient de commencer le Certificat en médiation familiale internationale qui est organisée par l'IUKB, l'IDE et la Fondation pour l'Enfance (France). Cette formation met en avant les avantages de la médiation dans les conflits de parents sur la garde, l'autorité parentale, les droits de visite etc., relatives aux enfants et lorsque plusieurs Etats sont concernés.

I- COLLABORATION AVEC LA DIRECTION DU DEVELOPEMENT ET DE LA COOPERATION

Durant l'année 2006, l'IDE et la Direction du Développement et de la Coopération de la Confédération helvétique (DDC) ont poursuivi leurs rencontres en vue d'une collaboration régulière sur plusieurs années. Un accord a été trouvé et la DDC a décidé de soutenir de manière régulière l'IDE pour la période 2006 à 2008.

La contribution substantielle de la DDC, non liée à des projets spécifiques, permet à l'IDE de voir l'avenir avec plus de sérénité et donne une meilleure assise à ses activités et à ses projets, notamment au projet principal « Chine et droits de l'enfant 2008 ». De plus, si un contrat a été signé jusqu'en 2008, une poursuite du soutien de la DDC au-delà de cette échéance est possible.

L'IDE saisit l'occasion de ce rapport pour remercier très vivement la DDC de son soutien et de ses conseils avisés.

J- PERSONNEL

Les personnes suivantes ont travaillé en 2006 pour l'IDE :

- Mme Paola Riva Gapany, Adjointe du Directeur (70%)
- Mme Alexandra Prince, Coordinatrice (100%)
- Mme Geneviève Lévine, Animatrice du site web (80%)
- M. Vincent Beysard, Webmaster (50%), jusqu'à 28.02.2006
- Mme Elvira Fischer, Webmaster (50%), dès le 01.02.2006
- M. Daniel Stoecklin, Co-chef de Projet Chine (50%), dès 01.04.2006
- Mme Tiffany Morard, Apprentie jusqu'au 31.07.2006
- Mme Hatice Kizildag, Apprentie, dès le 01.08.2006

- Mme Sabine Bétrisey, Secrétariat, à temps partiel de septembre à décembre.
 - Mme Anna Gil, traductrice espagnol
 - M. André Karlen, traducteur allemand*
 - M. Freddy Schumacher, traducteur allemand*
 - M. Aldo Riva, traducteur italien *
- * personnes travaillant bénévolement et selon les besoins et les projets

Les Membres du Conseil de la Fondation qui travaillent tous bénévolement et qui ne ménagent pas leur peine doivent aussi être remerciés chaleureusement :

- M. Christophe Darbellay, Président
- M. Michel Lachat, Vice-Président
- M. Jean-Pierre Rausis, Secrétaire
- Mme Pasqualina Perrig-Chiello, Membre
- Mme Catherine Biner Bradley, Membre
- M. Gilles Crettenand, Membre
- M. Jean Zermatten, Directeur de l'IDE.

K- REMERCIEMENTS

En 2006, l'IDE a réussi à mener beaucoup d'activités en relation avec ses objectifs de formation, d'information et de création d'une culture des droits de l'enfant. Sa petite équipe fait des miracles; heureusement, elle est soutenue par un réseau important de partenaires fidèles, efficaces et compétents. C'est cela qui lui permet d'atteindre des objectifs élevés et qui lui a permis de se lancer, avec succès, dans le projet « Chine ».

Le rapport annuel est donc aussi l'occasion d'exprimer nos sentiments de gratitude à l'égard de ceux qui nous font confiance en nous donnant les moyens financiers indispensables à notre action. Il faut mentionner ici :

- ✿ **La Valaisanne Holding**, qui s'est associée dès le départ à notre projet Chine et Droits de l'Enfant 2006 – 2008 et dont la contribution a permis à l'IDE de lancer le projet et d'engager le renfort en personnel nécessaire pour réaliser cet ambitieux programme;
- ✿ **La Loterie Romande (LORO)** qui année après année, nous apporte son généreux soutien et ses encouragements;
- ✿ **Pro Infirmis** qui a été notre partenaire dans l'organisation du séminaire de Sion;
- ✿ **Le Service Social International (SSI)** qui a contribué à l'organisation des séminaires de Dakar, Berne et Sion (Sarah Oberson);
- ✿ **La Fondation Terre des Hommes (TdH)** avec qui nous avons organisé le colloque de Berne sur les MNA;
- ✿ **L'Institut Universitaire Kurt Bösch (IUKB)** qui facilite grandement toutes nos manifestations et avec lequel nous sommes associés dans plusieurs programmes de formation.

Enfin, notre gratitude va aux personnes (enseignants, experts, magistrats, chefs de service...), qui travaillent avec nous dans des projets audacieux et sur des thématiques difficiles, à celles et ceux qui interviennent dans nos formations et qui nous offrent leur savoir, leurs connaissances, leur aura...

Avec bien sûr une attention particulière à toutes celles et ceux qui viennent puiser des informations et des connaissances sur notre site ou dans nos formations.

On dit entre nous « le team ». C'est bien cela un team, c'est-à-dire des gens qui travaillent ensemble et qui se tiennent les coudes et qui font équipe.

Le team vous remercie très sincèrement !

Sion, 20 février 2007

Jean Zermatten, Directeur

Visitez
www.childsrights.org